

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 18 (1938)
Heft: 4

Rubrik: Assemblée générale du 8 mars 1938 : rapport du comité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

variés. Renseignements commerciaux, douaniers, touristiques et fiscaux ont provoqué le mouvement suivant : 308 visiteurs reçus; 366 conversations téléphoniques et 26 démarches extérieures; 225 lettres reçues et 221 expédiées.

* * *

Nous voulons remercier encore notre Conseil d'Administration et le Secrétariat général pour l'appui incessant qu'il nous donne et les marques d'intérêt qu'il nous porte.

Nous remercions aussi les autorités françaises pour la grande bienveillance et l'appui qu'elles nous ont prêtés en toutes circonstances.

Enfin, à tous ceux qui soutiennent notre action et encouragent notre travail, nous disons bien cordialement merci.

Lyon, le 18 mars 1938.

Pour le Comité
de la Section de Lyon :
Le Président,
J. MULLER.

CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE — SECTION DE MARSEILLE

Assemblée Générale du 8 Mars 1938

RAPPORT DU COMITÉ

Messieurs,

Conformément à l'usage, les membres de la Section de Marseille de la Chambre de Commerce Suisse en France ont été convoqués aujourd'hui en Assemblée générale pour entendre et approuver, s'il y a lieu, le rapport que le Comité vous présente sur l'exercice 1937 et sur l'activité de la Section durant cette période. Notre Trésorier vous exposera ensuite la situation financière et l'état des membres de la Section.

Aperçu général : L'impression générale qui se dégage de l'exercice écoulé est moins défavorable que le laissaient entrevoir les prévisions assez sombres établies naguère sur son compte. Ce qui ne saurait signifier que tout a été facile ou parfait. Loin de là! On a vécu et l'on continue à se mouvoir dans une incertitude et une instabilité caractérisant les périodes de transition. En raison des divergences de conception inévitables, quant aux buts à atteindre et aux moyens à employer pour y

parvenir, le monde s'achemine à pas heurtés vers un nouvel état de faits, dont on ne peut encore discerner les tendances définitives.

La Revue mensuelle de notre Organisme, éditée par notre siège social de Paris, a commenté les principaux événements survenus en 1937 dans le domaine des relations économiques franco-suisse. Nous rappellerons la signature, en mars 1937, de la convention commerciale entre nos deux pays, à laquelle est venu s'ajouter, en fin d'année, un arrangement relatif aux cas de double imposition en matière d'impôts directs.

Le développement des échanges entre la France et la Suisse s'est poursuivi dans des conditions relativement normales, offrant à notre Chambre de Commerce un champ d'activité toujours plus étendu.

En ce qui concerne les rapports économiques de Marseille avec la Suisse, pendant l'année 1937, la question du transit, sur laquelle nous reviendrons plus loin, a été prédominante.

Activité de la Section

a) **Courant** : Au cours de onze réunions, votre Comité s'est occupé de l'administration de la Section et de la liquidation des affaires courantes. Il convient d'ajouter à cette activité ordinaire le travail concernant maints objets d'espèce, pour lesquels les connaissances professionnelles de beaucoup d'entre nous ont été souvent mises à contribution. L'activité du Secrétariat s'est développée, grâce à la collaboration bénévole du frère de notre Secrétaire. C'est ainsi qu'une permanence a été assurée et que les services extérieurs se sont sensiblement améliorés.

Nous nous dispensons d'énumérer ici les différentes branches de l'action courante, à laquelle votre Comité et le Secrétariat se livrent régulièrement. Soulignons toutefois l'orientation générale de nos efforts : alors qu'à Paris et à Lyon, l'activité de notre organisme se déploie surtout en faveur de l'expansion commerciale de la Suisse en France, inversement et de par la nature même des courants commerciaux existant entre notre pays et le Midi de la France, la Section de Marseille est appelée à s'occuper plus particulièrement des rapports économiques régionaux avec la Suisse. Ceci ne saurait signifier que nous négligeons de servir d'intermédiaires entre nos industriels ou commerçants et le marché du Midi. Ajoutons même à ce propos que tous nos soins entourent la liquidation des affaires nous venant de Suisse.

b) **Actions spéciales** : En prévision des négociations qui ont abouti à la conclusion de l'accord commercial franco-suisse de mars 1937, notre Section avait réuni une documentation sur les obstacles rencontrés par le commerce méridional dans ses relations avec notre pays. D'autre part et sous l'impulsion de notre siège de Paris, l'importance des échanges franco-suisse a été divulguée en cette même occasion parmi l'opinion publique. Nous remercions vivement la presse régionale qui s'est spontanément prêtée à cette œuvre.

Nos services ont soutenu la propagande en faveur du tourisme en Suisse, fournissant à ce sujet de nombreux renseignements. Plusieurs rapports d'enquêtes ont été établis sur les débouchés offerts à certains produits suisses par notre circons-

cription. La question de l'emploi de la main-d'œuvre suisse en France est suivie attentivement. Malheureusement, dans les circonstances présentes, rarement satisfaction a pu être donnée à des compatriotes en quête d'un emploi.

L'utile collaboration de nos pouvoirs publics en Suisse nous a permis, en de fréquentes occasions, de donner la suite que comportaient divers dossiers, tels que demandes de contingents, classification douanière, droits de douane, etc. A cette même source de renseignements, nous avons également puisé des indications sur les capacités d'absorption du marché suisse et sur la diversité de notre exportation.

Sans parler de l'indispensable et continuel concours de nos amis à Paris, il y a lieu de se féliciter des rapports suivis que notre Section entretient dans divers domaines avec l'Office-Suisse d'Expansion Commerciale à Zurich et Lausanne, avec les associations de représentants de commerce à Marseille et en Suisse, chacune de ces institutions contribuant dans le cadre particulier de ses attributions à compléter le rayonnement de notre propre activité.

Parmi les problèmes spéciaux dont nous avons été amenés à nous préoccuper, celui du transit international par le port de Marseille a fait l'objet constant de notre attention. Il présente d'abord un intérêt général et concerne ensuite une catégorie nombreuse de nos adhérents. Dans ce domaine, notre rôle a consisté à suivre, sous le rapport du tonnage, l'évolution du transit suisse par les principaux ports européens et à constituer sur cette vaste matière une documentation unique. Certains trafics ont été plus spécialement étudiés, tel celui du transit des céréales qui nous a donné l'occasion d'apporter aux offices intéressés à Marseille des éléments d'information susceptibles de situer l'ampleur du problème. Nous félicitons la Chambre de Commerce de Marseille, la Société pour la défense du Commerce et de l'Industrie, l'Inspection principale de la Compagnie du P.-L.-M., les Administrations et Corporations patronales intéressées, des efforts incessants qu'elles déploient, à seule fin d'améliorer les conditions de ce trafic par Marseille. Notre vœu est d'assister au couronnement de ces énergies par l'intensification du transit international marseillais à destination ou en provenance de la Suisse.

c) **Développement de la Section** : Nous rappelons la mémoire de notre ami, M. Jean Luchinger, décédé subitement au cours d'un voyage et nous réitérons à sa famille l'expression de nos sentiments de profonde sympathie.

Le Secrétariat a pu se consacrer à la propagande pour le recrutement de nouveaux membres dans une plus large mesure qu'auparavant. Alors qu'à fin 1936 notre essor semblait arrêté, nous avons cependant recueilli 46 demandes d'adhésion en 1937. L'effectif de la section de Marseille s'élevait à 171 membres au 31 décembre 1937, supérieur de 33 à celui de l'année précédente. Ce résultat est magnifique.

Nos collègues français nous apportent un très sérieux appoint et nous sommes heureux que notre Section s'affirme également sous la forme d'un cercle franco-suisse où se cultive l'amitié séculaire de nos deux pays. Il faut enregistrer avec non moins de satisfaction le profond attachement dont témoignent nos adhérents envers leur Association; ce fait très encourageant permet d'espérer que le mouvement progressif auquel notre existence reste conditionnée se poursuivra grâce à la collaboration de tous.

Réunions et manifestations

L'année 1937 n'a pas fourni l'occasion de nous associer à des manifestations extérieures. En compensation, les déjeuners mensuels de la Section ont été assidûment fréquentés par un nombre croissant de membres et de leurs amis. Plusieurs fois, des personnalités marseillaises et suisses nous ont fait l'honneur de leur présence. L'ambiance qui y règne est cordiale dans sa simplicité, le courant est bien établi de s'y donner rendez-vous.

Des causeries ont été faites à l'issue de ces réunions. Citons celles, en janvier : de M^e Renard, sur la « recherche de l'humanisme social »; en avril : de M. Petit, sur le « problème des zones franches »; en juin : une relation de notre Président, M. Bovet, sur l'« historique et l'évolution des rapports de Marseille avec la Suisse ». M. Robert nous a parlé en novembre des « Antilles », tandis qu'en décembre M. Manz nous entretenait du « Tourisme en Suisse ».

D'autre part, M. Chablos nous a fait un tableau de « La Suisse en 1936 »; il vous a aussi exposé

« les premières conséquences de la dévaluation en Suisse », puis « le rôle du facteur économique dans les questions monétaires ».

En juillet, des fêtes suisses se sont déroulées à l'Exposition de Paris; M. Sigg, notre Vice-Président, y a représenté la Section et nous avons appris par lui que les absents avaient eu grandement tort, car ces fêtes furent une merveilleuse réussite.

Pour terminer ce chapitre relatif aux diverses manifestations, signalons que Zurich sera le théâtre, en 1939, de l'Exposition Nationale Suisse, sur laquelle nous reviendrons en temps voulu.

Contacts

L'an dernier, notre ami et Président fondateur, M. Ferdinand Dobler, rehaussait notre assemblée générale de sa présence. En mars, M. de Pury, Secrétaire général, consacrait deux jours à guider notre action de propagande en faveur de la conclusion de la dernière convention commerciale franco-suisse.

De notre côté, votre Président et votre Vice-Président se sont rendus plusieurs fois à Paris pour procéder à l'indispensable échange de vues, contacts qui sont venus resserrer encore les liens nous unissant au siège de notre Compagnie.

Je remercie très spécialement M. Brandt, Président du Conseil d'Administration, de l'intérêt qu'il ne cesse de nous témoigner et j'associe à ces compliments M. Georges Angst, consul de Suisse à Marseille, qui entoure notre Section de la plus grande sollicitude. Une pensée affectueuse accompagne notre ancien Vice-Consul, M. Julien Rossat, dans sa nouvelle et lointaine résidence de Tokio. Son successeur, M. Voirier, continue la tradition d'étroite collaboration entre le Consulat et notre Chambre de Commerce. Nous l'en remercions bien sincèrement.

Conclusions

Il nous faut convenir, en toute équité, que notre activité s'est heureusement manifestée en 1937 et que les services rendus par notre Section se sont élargis d'une manière appréciable.

Ces résultats encourageants, nous les devons en premier lieu à nos membres qui ne nous ont jamais ménagé leur concours. Nous les devons également à l'esprit de corps et à l'amitié qui resserrent nos rangs, tout en garantissant à notre Association son rayonnement et sa vitalité.

Toujours dirigé avec zèle et compétence par M. Chabloz, le Secrétariat a répondu de son côté aux exigences accrues d'un exercice spécialement chargé.

Il nous reste à poursuivre notre tâche avec la même ferveur. Comptant sur l'aide de chacun et mobilisant toutes nos facultés, nous poursuivrons l'accomplissement de cette belle mission : Servir et cultiver les relations amicales et commerciales franco-suisse.

Chambre de Commerce suisse en France,
Section de Marseille :
Le Président,
L. BOVET.

RAPPORT DU TRÉSORIER

a) Résultat financier de l'exercice 1937 :

Recettes

Cotisations de l'exercice.. .. .	25.550 fr.
Cotisations récupérées.. .. .	600 »
Dons.. .. .	200 »
Autres recettes.. .. .	630 05

Insuffisance des recettes couverte par participation du siège de Paris.	8.854 10
	<u>35.834 15</u>

Dépenses

Secrétariat et indemnité spéciale.. ..	26.300 fr.
Locaux et entretien.. .. .	3.174 90
Frais généraux.. .. .	6.359 25
	<u>35.834 15</u>

	1936	1937
Total des dépenses.. ..	30.500 »	35.850 fr.
Total des recettes.. ..	23.400 »	27.000 »
Excédent des dépenses.. ..	<u>7.100 »</u>	<u>8.850 »</u>

Dépenses : Celles-ci ont été sévèrement comprimées. Si l'on ne tient pas compte de l'indemnité consentie au Secrétaire à titre de dédommagement dans la maladie qui l'a frappé, les dépenses se sont maintenues dans le cadre des prévisions budgétaires de 1937.

Recettes : Nos ressources ont heureusement dépassé ce que nous en attendions, car le produit des cotisations a augmenté de 3.600 fr. sur 1936. Ainsi, le résultat final de l'exercice s'est établi dans les normes du budget primitif qui prévoyait un déficit de 8.500 fr. en 1937.

Notre Chambre de Commerce a arrêté de nouvelles dispositions dans le but de recouvrer son équilibre budgétaire. Nous voulons espérer que le léger déficit du budget de la Section de Marseille, envisagé par notre siège de Paris pour 1938, disparaîtra, grâce à une nouvelle progression de l'effectif des membres. Ces prévisions sont de 33.500 fr. aux recettes contre 35.000 fr. aux dépenses.

b) État des membres au 31 décembre 1937 :

Durant l'année 1937, notre effectif s'est accru de 46 admissions, diminuant d'autre part de : 1 décès, 2 changements de domicile, 8 démissions et 2 radiations.

État comparatif de l'effectif des adhérents de la Section :

Fin 1935	Fin 1936	Fin 1937
134	138	171

Chambre de Commerce Suisse en France,
Section de Marseille :
Le Trésorier,
O. BOESIGER.